



Neufchâtel-en-Bray, le 22 juillet 2019

Le Maire de Neufchâtel-en-Bray,
Conseiller Régional de Normandie

Service Foires et Marchés exceptionnels
Tél : 02-32-97-53-04 - Fax : 02-35-94-48-67
Mail : sallesmunicipales@neufchatelenbray.fr
N/REF : GB/FG/LT/FV/2019

Objet : FOIRE SAINT-MARTIN 2019

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la commune de Neufchâtel-en-Bray organise sa traditionnelle :

Foire Saint-Martin, le dimanche 10 novembre 2019

Ce même jour aura lieu la 35^{ème} exposition-vente de produits régionaux et son marché des métiers d'Art.

Cette exposition-vente se tiendra à la halle au fromage (place du 11-Novembre), sous le marché couvert, avec :

- en rez-de-jardin, les métiers de bouche avec des produits régionaux : cidre, calvados, pommeau, poiré ; fromages Neufchâtel, de chèvre, fromage blanc, crème, miel, pâté, foie gras, etc...
- en rez-de-chaussée les métiers d'art et d'artisanat.

L'exposition sera ouverte de 10 h à 19 h. L'installation pourra se faire à partir de 8 h 30. La fermeture de la halle au fromage se fera à 19 h 30.

Si vous souhaitez y participer, je vous invite à nous retourner le coupon-réponse ci-joint, accompagné du règlement au plus tard le 13 septembre prochain (**attention nombre de places limitées**).

Comptant sur présence et demeurant dans l'intérêt de vous lire,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué à l'industrie, commerce,
artisanat et sécurité


Gilbert BEUZELIN



Marché artisanal et fermier

PRÉ-INSCRIPTION

FOIRE SAINT-MARTIN DU 10 NOVEMBRE 2019 COUPON-REPONSE à renvoyer à :

Mairie de Neufchâtel-en-Bray – B.P. 88 – 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
A l'attention du service Foires et marchés exceptionnels
mail : sallesmunicipales@neufchatelebenray.fr
Tél : 02 32 97 53 04

NOM :

Prénom :

Adresse postale complète

Code postal Ville

Téléphone portable :

Mail :@.....

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

A LA FOIRE SAINT-MARTIN DU DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019

ET SOLLICITE UN EMPLACEMENT DE DIMENSIONS :

Façade : mètres (**limité à 6 mètres**) Profondeur (2 mètres maximum) :

Soit 5 € x Mètres = €. Merci de joindre le chèque à l'ordre du Trésor Public à la réservation.

Les inscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.

Pour la bonne organisation de la manifestation et afin de vous permettre de vous installer dans de bonnes conditions (bouclage de la Ville), votre arrivée devra s'effectuer entre 8 h 30 et 10 h au plus tard.

Produits que vous proposerez à l'exposition-vente :

.....
.....
.....